

**Centre d'information et de
documentation citoyenne**

Connaissances, aptitudes et outils pour agir !



**Citizen information and
documentation center**

Knowledge, skills and tools for action!



Centre d'information et de documentation citoyenne –Cidoc

RAPPORT ANNUEL 2012

09 BP 753 Ouagadougou 09, Burkina Faso.

Téléphone : +226 50505443. E-mail : infocidoc@yahoo.fr – infocidoc@centrecitoyen.net

Récépissé N°2003-473/MATD/SG/DGLPAP/DAOSOC du 09 septembre 2003

Site Web : www.centrecitoyen.net

INTRODUCTION

Le Centre d'information et de documentation citoyennes s'est fixé pour la période 2011-2012 deux objectifs stratégiques majeurs :

- le renforcement interne et l'ancrage extérieur du Centre ;
- la promotion et le renforcement de la protection des droits de l'homme dans les élections couplées de 2012.

Afin d'atteindre ces objectifs, des initiatives ont été développées et diverses activités menées, notamment le recrutement de personnel, la mise en œuvre de deux projets : le projet intitulé « Campagne d'Education Civique et Electorale dans la Province de l'Oudalan-CECEPO » et celui dénommé « Campagne d'Education Civique et Electorale par le Théâtre Forum dans la Province de l'Oudalan – CECETFPO ».

Le présent rapport annuel fait le point des activités réalisées pendant la période 2011-2012 pour chacun des objectifs (I et II), des résultats atteints (III), présente les difficultés rencontrées (IV) et formule des recommandations.

I. RENFORCEMENT INTERNE ET ANCRAGE EXTERIEUR DU CENTRE

Le renforcement institutionnel du Cidoc était une condition *sine qua non* pour son ancrage externe. C'est pourquoi avant d'entamer ses premières activités de terrain, le Centre a procédé à la consolidation de son organisation interne.

A Le renforcement interne du Centre.

Le Centre a non seulement consolidé son organisation interne grâce au recrutement de nouveau personnel mais amélioré aussi l'équipement de son siège.

1-Tenue de l'Assemblée générale 2012

Conformément à ses statuts, le Centre a tenu sa seconde Assemblée générale ordinaire le 1^{er} mai 2012. Elle a permis non seulement d'évaluer le travail fait pour l'ancrage interne mais aussi d'élaborer des perspectives afin de renforcer la visibilité et la présence effective du Cidoc dans le domaine de la promotion des droits humains et du renforcement de la participation citoyenne. A cet effet l'Assemblée a recommandé la mise en œuvre complète du Conseil d'orientation, le renforcement de la Coordination et l'élaboration d'un plan stratégique.

2-Le recrutement du personnel

A la suite des recommandations de l'Assemblée générale le Cidoc a lancé en juillet 2012 un avis de recrutement d'un(e) Chargé(e) de programmes pour lequel vingt-trois (23) candidatures ont été enregistrées. A l'issue de la procédure de recrutement, Mme ZANGA Lydia a été recrutée au poste de Chargé de Programmes du Cidoc et a pris service le 1^{er} août 2012.

Aussitôt après, le Centre a procédé dans le mois d'août 2012, au recrutement d'une Assistante administrative et comptable. Ce recrutement a consolidé le staff permanent de l'équipe de la Coordination désormais composé du Chargé des Opérations, de la Chargée de Programmes et de l'Assistante administrative et comptable. Ce staff travaille sous le contrôle et la direction du Coordonnateur, cheville ouvrière du Cidoc.

Une session de formation et d'information d'une journée sur le Cidoc, animée par le Coordonnateur a facilité l'intégration du nouveau personnel de même qu'elle a stimulé un esprit d'équipe et une compréhension harmonisée des approches, principes et valeurs du Centre. Cette formation a également permis de définir les méthodes de travail de l'équipe.

3-L'aménagement du siège

Le Centre a amélioré son cadre de travail. Il s'est équipé en matériel de bureaux (tables, chaises, ordinateurs, imprimantes), renforcé son dispositif sécuritaire ainsi que sa visibilité. A cet effet le portail du siège a été peint à la couleur du Cidoc avec inscription de son logo ; des kakemonos présentant le Centre, des tee-shirts et bloc-notes Cidoc ainsi que les prospectus actualisés ont été confectionnés. Le Centre a également acquis la connexion wifi, outil précieux de travail et de communication, depuis août 2012.

Sur le plan sécuritaire, le Cidoc s'est assuré les services d'une société de gardiennage pour la sécurité des bureaux et du matériel. Il a mis en place des lampadaires pour améliorer l'éclairage de la cour. Comme on peut le constater sur la photo du siège, des arbres ont été plantés autour comme à l'intérieur de la cour du Centre.

B. L'ancrage externe

Des actions fortes ont été menées pour permettre au Centre de jouer efficacement son rôle et se rendre visible dans ses domaines d'intervention. A ce titre il convient de mentionner ici les différents partenariats développés avec certains ministères, institutions et associations.

1-Inscription du Centre sur la liste des associations partenaires du MDHPC

Dans le cadre de son ancrage externe et la nécessité de collaboration avec le Ministère des Droits Humains et de la Promotion Civique, Ministère de tutelle des organisations de la société civile agissant dans le domaine de la défense des droits humains, le Centre a procédé à son inscription sur la liste des associations partenaires du dit ministère. Le Cidoc participe désormais aux activités que le ministère organise au profit des associations partenaires. Il a ainsi pris part du 11 au 13 octobre 2012 à une formation en droits humains de base et en droits spécifiques, organisée par le Ministère des droits humains dans le cadre de l'exécution de son programme de travail annuel 2012.

2-Collaboration avec la CENI

A la suite du Ministère des Droits Humains et de la Promotion Civique, le Cidoc a développé et renforcé sa collaboration avec la Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI). Cette collaboration a facilité la prise de contact avec les différents acteurs locaux de la province de l'Oudalan pour la mise en œuvre du projet CECEPO. La CENI a également mis son personnel à la disposition du Cidoc pour l'exécution de certaines activités du projet notamment la formation des enquêteurs et des responsables de la société civile. Elle a systématiquement invité le centre à ses activités publiques.

3- Participation régulière aux activités publiques du Centre pour la Gouvernance Démocratique (CGD)

Le Centre entretient des relations de travail et d'échange avec le CGD ; il a participé régulièrement aux différents ateliers de débats, conférences et séminaires organisés par le CGD sur les thèmes de la participation citoyenne, de la démocratie et de la gouvernance.

Aussi l'exécution du projet « campagne d'éducation civique et électorale par le théâtre forum dans la province de l'Oudalan » a-t-elle renforcé l'interaction entre les deux centres. Le suivi-évaluation de la mise en œuvre de ce projet a été fait par le CGD sur le terrain. Ainsi a-t-il suivi de près toutes les activités de sensibilisation du Cidoc dans l'Oudalan. Au-delà de la participation aux différentes activités, le partenariat entre les deux structures reste à consolider et formaliser.

4-Renforcement du partenariat avec les associations locales de l'Oudalan

La mise en œuvre du projet CECEPO a permis au Cidoc de travailler en étroite collaboration avec les associations de la province qui du reste, constituent les premiers partenaires et bénéficiaires du projet. Le Centre dispose ainsi de points focaux dans chacune des cinq communes de la province.

Une fructueuse collaboration a été développée avec les autorités locales notamment le Haut-commissaire, les maires, les préfets et le Président de la Commission Electorale Provinciale Indépendante (CEPI). Au niveau des communes, les maires ont été particulièrement associés aux différentes activités du Cidoc. Ils ont tous participé à la restitution des résultats de la prospection démocratique ainsi qu'aux formations dispensées aux associations sur la démocratie et les droits humains. Ils ont reçu régulièrement les différents numéros de la brochure « Infocitoyen » et ont également joué un rôle capital pour la mobilisation de la population. La bonne collaboration et le soutien de ces autorités ont été un atout pour la réussite des activités du projet CECEPO.

5-Rencontre d'information auprès des autorités,

Le Cidoc a rencontré certains ministères dans le cadre de la préparation de ses projets. Ces rencontres ont été effectuées dans le but de présenter le Centre et recueillir les conseils avisés de l'autorité sur des projets relevant de son domaine. Ainsi le Centre a rencontré et présenté au Ministre de l'Administration Territoriale et de la Sécurité tout comme au Chargé des études du Ministère de la défense son projet sur le monitoring du respect des droits de l'homme dans le processus électoral au Burkina Faso. Ces autorités ont non seulement salué et encouragé l'initiative du Centre mais ont aussi manifesté leur disponibilité à l'accompagner.

6- Construction du site web du Cidoc

La construction du site web du Cidoc répond au besoin de communication et au souci de la visibilité du Centre. Son lancement permet désormais au Centre de disposer d'un outil efficace de communication tout en se rendant plus accessible et visible au grand public.

II. LA PROMOTION ET LE RENFORCEMENT DE LA PROTECTION DES DROITS DE L'HOMME DANS LES ELECTIONS COUPLEES DE 2012

Le Centre d'information et de documentation citoyennes s'est beaucoup investi pour améliorer la participation citoyenne et renforcer la protection des droits de l'homme dans les élections couplées de 2012. A ce titre, il a initié et mis en œuvre deux projets dans la province de l'Oudalan.

A. Projet « Campagne d'Education Civique et Electorale dans la Province de l'Oudalan-CECEPO ».

Financé par le National Endowment for Democracy (NED) pour une durée de 12 mois ce projet a pour objectif de favoriser le développement d'une citoyenneté active dans la province de l'Oudalan et de contribuer au renforcement de la participation de tous aux consultations électorales. Plusieurs activités ont été déjà exécutées à cet effet.

L'équipe pilote de CECEPO a tenu plus de trente (30) séances de travail à l'interne pour l'élaboration des différents documents, la préparation et la planification des activités de terrain. Une campagne d'information a été menée auprès des autorités. Le Cidoc a ainsi sollicité et obtenu une audience auprès du Ministre des Droits Humains et de la Promotion Civique et auprès du Président de la CENI à qui le projet fut présenté. Deux missions d'information ont été également faites dans l'Oudalan ; la première a permis de rencontrer les autorités locales et la seconde les acteurs de la société civile.

Au titre des activités menées sur le terrain on note :

➤ **la prospection démocratique** : elle a été réalisée dans les cinq communes de l'Oudalan et a permis de recueillir la perception des populations sur la notion de la démocratie et du droit de vote. Au total douze (12) enquêteurs ont été formés et mobilisés pour ce travail. 3471 personnes ont été interviewées sur 105 313 électeurs potentiels soit 3,29% de la population en âge de voter. Après l'analyse et le dépouillement des données récoltées par les enquêteurs, une restitution des résultats a été faite aux autorités locales, acteurs de la société civile, leaders des partis politiques et à la population de l'Oudalan.



Le Coordonnateur général du projet CECEPO (isolé à droite) expliquant les résultats projetés de la prospection démocratique.

➤ **la formation des associations locales** : le Cidoc a organisé deux sessions de formation au profit des organisations de la société civiles de la province sur les thématiques de la démocratie et des droits humains. Ces formations ont touché plus de cinquante associations.



Le Coordonnateur du Cidoc en pleine séance de formation

➤ **la restitution de la formation** : le Cidoc a accompagné après la formation, dix association qui ont restitué les connaissances acquises à plus de cent autres associations et groupement de la province. Cette restitution a aussi facilité la sensibilisation de la population à la base par les associations.

➤ **l'animation des émissions radio** : En collaboration avec la radio Waldé-Djef de Gorom-Gorom, une radio communautaire, installée par les membres de l'association Waldé-Djef, le Cidoc a travaillé efficacement à l'éducation et à l'information des populations sur le droit de vote, la notion de la démocratie et les droits humains. Des micros trottoirs, des jeux radiophoniques, des interviews ont été réalisés dans ce cadre. Les micros trottoirs réalisés auprès des différentes couches sociales ont permis de recueillir leurs points de vue sur divers aspects des thèmes abordés. Les interviews animées par l'équipe CECEPO ont été des opportunités d'éducation via l'antenne.

Les jeux radiophoniques ont été conçus pour diffuser davantage les messages de sensibilisation tout en suscitant la participation directe des auditeurs. Ils y ont massivement participé ; plus de cent-vingt (120) appels ont été enregistrés lors de chaque jeu radiophonique. La radio a servi également de créneau pour informer la population sur les activités du projet. Vingt (20) communiqués ont été diffusés à cet effet.

➤ **la publication de la brochure « Infocitoyen »** : La brochure « Infocitoyen » a été un moyen efficace de communication et un véritable outil d'information du public ; six numéros ont été édités. En raison du taux d'analphabétisme élevé, la brochure « Infocitoyen » a été systématiquement distribuée aux autorités locales, aux élèves, aux associations locales, aux leaders des partis politiques et à la population alphabétisée. La radio a été utilisée comme palliatif. Plus de dix mille exemplaires ont été diffusés. « Infocitoyen » est également diffusé sur le Site du Cidoc afin de le rendre accessible à tous.

➤ **le plaidoyer auprès des partis politiques pour la prise en compte des droits de l'homme dans les campagnes électorales et activités politiques** : Le Cidoc a travaillé en étroite collaboration avec les partis politiques de la province pour la prise en compte des droits humains dans les élections couplées du 02 décembre 2012. Les leaders des partis politiques ont été impliqués dans la mise en œuvre des activités de sensibilisation, de formation et d'éducation. Un **»Appel aux partis politiques et aux candidats aux élections municipales et législatives du 2 décembre 2012 pour la prise en compte des droits de l'homme dans les campagnes électorales et activités politiques»** leur a été adressé, les invitant à intégrer les principes fondamentaux des droits humains dans leurs activités politiques en général et dans la campagne électorale pour les élections couplées du 02 décembre 2012 en particulier. Cet Appel a été favorablement accueilli par les acteurs politiques de la province.



Présentation et remise de l'Appel du Cidoc à deux leaders politiques

➤ **l'institution des comités de sensibilisation** : La concrétisation de l'initiative du Cidoc en matière de promotion des droits humains et de la démocratie s'est traduite par la mise en place de quatre comités de sensibilisation dans les principaux établissements scolaires de la province de l'Oudalan dont trois dans la commune de Gorom-Gorom et un dans celle de Markoye. Les membres de ces comités et les élèves desdits établissements ont été initiés aux notions des droits humains, du civisme et de la démocratie. Cette initiation s'est faite à travers des formations afin de renforcer leurs capacités et leur permettre de jouer pleinement leurs rôles d'acteurs de sensibilisation.

Dans le cadre du suivi-évaluation des activités de CECEPO, une équipe de NED a visité le Cidoc les 28 et 29 novembre 2012. Les séances de travail effectuées par les membres des deux structures ont permis d'évaluer l'évolution de la mise en œuvre du projet, d'apprécier les résultats atteints et d'examiner les difficultés rencontrées.



Séance de travail au siège du Cidoc avec l'équipe de NED

B- Le projet « Campagne d'Education Civique et Electorale par le Théâtre Forum dans la Province de l'Oudalan »

Financé par le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), ce projet a permis de renforcer les activités de mobilisation, d'éducation et de sensibilisation entamées dans le cadre du projet CECEPO. L'exécution de ce projet a permis d'organiser trois activités majeures :

➤ **l'animation de théâtre forum** : deux séances ont été animées dans chacune des communes de la province. Les animations ont été faites en langue locale par la Troupe Théâtrale TONDI-KARA (3T)¹ et ont suscité un engouement réel auprès des populations. Les séances de débats ont été des opportunités d'échanges et de véritables tribunes de plaidoyer pour les droits de la femme en particulier.



La Troupe Théâtrale Tondikara en prestation

➤ **la formation des agents observateurs** : dans le cadre de l'observation des élections couplées du 2 décembre 2012, le Cidoc a formé certains acteurs de la société civile sur les principes de l'observation électorale et sur les techniques de collecte des informations initiées par le Centre. Vingt-un agents observateurs locaux ont bénéficié de cette formation.

¹ La Troupe Théâtrale Tondi-kara a bénéficié de la formation dispensée par le Cidoc aux associations de l'Oudalan sur la démocratie et les droits humains. Elle est reconnue dans la région du sahel pour la sensibilisation de la population par le Théâtre sur divers thèmes. La qualité de ses prestations faites en langue locale l'a rendue célèbre.

➤ **l'observation des élections dans l'Oudalan** : après le travail de sensibilisation d'éducation et de mobilisation des électeurs, le Cidoc a observé le déroulement du scrutin dans la province de l'Oudalan. Dix-neuf (19) agents observateurs ont été mobilisés sur le terrain. 141 bureaux de vote ont été couverts sur un total de 207 bureaux. La présence du Cidoc sur le terrain lui a permis de constater la forte mobilisation des électeurs et surtout des femmes, le déroulement sans heurts du scrutin, mais aussi la non maîtrise de l'acte de vote par de nombreux électeurs².



Une équipe du Cidoc (en tee-shirt) en observation électorale dans un bureau de vote à Tin-Akoff

C. La commémoration de la journée internationale des droits humains.

Le Centre d'information et de documentation citoyennes, dans le cadre de la mise en œuvre de ses objectifs stratégiques a organisé une émission radiophonique le 10 décembre 2012 à la radio Ouaga FM. L'objectif poursuivi était de contribuer à l'effort international de promotion des droits de l'homme et de réaffirmer le droit de participation à la vie publique sans aucune discrimination.

Cette émission s'est déroulée en deux étapes ; la première phase a été consacrée à la présentation du Cidoc, de ses objectifs et activités ainsi qu'à l'introduction sur le thème de la journée des droits de l'homme 2012. Cette présentation a duré une quinzaine de minute. La seconde phase a concerné l'organisation d'un jeu de questions-réponses avec les auditeurs. Pendant une trentaine de minutes, plus de vingt auditeurs ont participé à ce jeu dont, neuf ont reçu des récompenses symboliques composées de la Déclaration Universelle des Droits de

² Un rapport de l'observation électorale faite par Cidoc est disponible.

l'Homme, un prospectus du Cidoc et d'un Tee-shirt de sensibilisation sur le droit des citoyens à participer aux processus électoraux.

III. LES RESULTATS ATTEINTS

Au terme des activités menées par le Cidoc sur le terrain, des résultats appréciables ont été atteints.

A. Du renforcement interne et de l'ancrage externe

Le Centre dispose grâce au recrutement du personnel d'une équipe élargie et renforcée. Les aménagements opérés lui offrent un cadre de travail approprié. On note avec satisfaction :

- l'acquisition des kakémonos qui présentent le Cidoc dans ses grandes lignes ;
- la confection des tee-shirts, prospectus et bloc-notes Cidoc ;
- l'aménagement des bureaux, le Centre dispose de trois bureaux équipés et d'une salle de réunion ;
- l'installation de la connexion wifi et du site web Cidoc (www.centrecitoyen.org), véritable outil de communication et d'information ;

Le développement des différents partenariats a contribué principalement à renforcer sa visibilité tout en mettant en exergue ses actions menées pour la promotion des droits humains et l'enracinement de la démocratie. Il convient de retenir à ce titre :

- **la collaboration fructueuse avec le Ministère des Droits Humains et de la Promotion Civique** ; le dynamisme et la pertinence des activités du Centre en faveur de la promotion des droits humains et de la participation citoyenne, notamment la mise en œuvre du projet CECEPO, ont été appréciés et reconnus par le Ministre. Ces atouts ont facilité l'inscription du Centre sur la liste des associations partenaires du ministère.

- **l'inscription du Cidoc sur la liste des associations partenaires de la CENI** ; dans le cadre de la mise en œuvre du projet CECEPO, le Centre a collaboré avec la CENI et a été retenu comme association partenaire. Cette collaboration s'est révélée fructueuse sur le terrain en témoignent les bons résultats atteints pour le taux de l'enrôlement biométrique et celui de la participation aux élections couplées du 2 décembre 2012 dans la province de l'Oudalan.

- **l'institution de partenariat avec les associations locales de la province de l'Oudalan** ; le Centre dispose d'un vaste réseau de partenaires dans les cinq communes de l'Oudalan. Il a travaillé avec plus de cinquante (50) associations. Une forte collaboration a également été développée avec les autorités locales notamment le Haut-commissaire, les maires, les préfets, les démembrements de la CENI ainsi que les acteurs politiques.

B. De la promotion et du renforcement de la protection des droits de l'homme dans les élections couplées de 2012

La mise en œuvre des projets dans la province de l'Oudalan a permis au Cidoc de jouer un rôle capital dans la forte participation de la population aux élections couplées du 2 décembre 2012 dans cette localité.

La mise en œuvre du projet CECEPO a été déterminante pour le renforcement de la participation citoyenne aux consultations électorale et à la promotion des droits humains dans les élections couplées du 2 décembre 2012. Au terme de son exécution des résultats forts appréciables sont à relever :

- **la forte mobilisation des électeurs pour l'enrôlement biométrique.** La prospection démocratique a joué un rôle capital dans l'information des citoyens sur le déroulement de l'opération d'enrôlement biométrique. Les enquêteurs ont au-delà de l'administration du questionnaire d'enquête, sensibilisé la population sur l'importance et la nécessité de l'enrôlement biométrique.

- **le fort taux d'inscription des électeurs sur la liste électorale ; 67 147 inscrits sur 105 313 électeurs potentiels.** La sensibilisation faite à travers la prospection démocratique a favorisé l'obtention de ces résultats. L'Oudalan a ainsi été classé au 3^{me} rang national des forts taux d'inscription des électeurs.

- **le renforcement des capacités de plus de cinquante associations locales sur les thématiques de la démocratie et des droits humains.** Les acteurs de la société civile ont vu leurs capacités renforcées en matière de connaissance des notions de droits humains et de la démocratie. Ils ont fait la preuve de leur capacité de sensibilisation et de mobilisation à travers la restitution de la formation dans les communes. Ils ont aussi été des acteurs clefs pour la mobilisation de la population lors de l'animation du théâtre forum.

- **le renforcement de la capacité de sensibilisation des acteurs locaux.** Outre les organisations de la société civile, le Cidoc a également formé les enquêteurs et les agents observateurs dont le rôle a été important dans la sensibilisation/mobilisation des populations pour l'enrôlement biométrique d'une part et l'observation électorale d'autre part.

- **la meilleure compréhension de la démocratie et des droits humains.** Le niveau de compréhension des populations a énormément évolué sur la démocratie, le vote, les élections et les droits humains. Les jeux radiophoniques et les débats ont été des moyens efficaces d'évaluation. L'institution des comités de sensibilisation a facilité l'appropriation de la notion des droits humains par la population.

- **le renforcement de la participation citoyenne aux consultations électorales.** La forte affluence des électeurs devant les bureaux de vote le 2 décembre 2012 et leur détermination à choisir leurs représentants et dirigeants témoignent du changement de mentalité et de leur engagement pour la gouvernance démocratique³.

- **l'amélioration du taux de participation aux élections législatives et municipales couplées du 02 décembre 2012 dans la province de l'Oudalan.** Le taux de participation qui était de 34,19% à l'élection présidentielle de novembre 2010 est passé à 83.12% et 85.63% respectivement pour les élections législatives et municipales du 02 décembre 2012. De la dernière place en 2010, l'Oudalan est passé au 13^e rang national sur 45 provinces lors des dernières élections couplées de 2012.

- **l'ancrage externe du Cidoc.** La mise en œuvre du projet CECEPO a renforcé très rapidement la crédibilité et la capacité de sensibilisation et d'éducation citoyenne du Centre en matière des droits humains et de la démocratie. Le projet a permis au Centre de tisser et/ou de renforcer des partenariats institutionnels. Ce savoir-faire a fait du Cidoc un Centre de référence pour la promotion des droits humains et de la gouvernance démocratique au Burkina. A ce titre, le Centre a établi des partenariats avec certains ministères et structures tels

³ Voir le rapport de l'observation électorale par Cidoc

le MDHPC, la CENI, le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) et les associations de la société civile de l'Oudalan.

Le projet « Campagne d'Education Civique et Electorale par le Théâtre Forum dans la province de l'Oudalan » a quant à lui permis de renforcer la sensibilisation des populations grâce à l'animation du théâtre forum ; à ce titre, il a facilité les activités de CECEPO et permis d'atteindre spécifiquement les résultats suivants :

- **la forte sensibilisation de la population sur le droit de participation des femmes.** Plus de deux milles personnes ont participé à la présentation des dix séances théâtrales organisées par le Cidoc sur le vote, la participation citoyenne et la promotion des droits de la femme. Un support audiovisuel (CD vidéo) a été réalisé sur ces présentations théâtrales.

- **l'éducation des électeurs grâce à la diffusion des messages.** Plus de cent affiches ont été ventilés, deux cent tee-shirts confectionnés et distribués et trois banderoles utilisés pour les présentations théâtrales;

- **le renforcement de la capacité des agents observateurs.** Le Centre a formé vingt-un agents observateurs qui ont acquis des connaissances solides sur la notion et les techniques de l'observation électorale. Ils ont suivi avec succès le déroulement du scrutin dans toutes les communes de la province et ont parcouru 141 bureaux sur un total de 207.

- **l'amélioration du taux de participation, 83.12% et 85.63% respectivement pour les élections législatives et municipales du 02 décembre 2012.** Les activités menées grâce à ce projet ont grandement contribué à la forte mobilisation des électeurs surtout les femmes, d'où la réalisation de ces résultats jugés satisfaisants.

IV. DIFFICULTES RENCONTREES

Le Centre d'information et de documentation a rencontré d'énormes difficultés dans la réalisation de ses objectifs stratégiques. L'insuffisance de personnel à laquelle il a fait face avant le recrutement ainsi que le défaut de disponibilité de certains membres clefs de l'équipe CECEPO (avant son réajustement) ont été un handicap majeur pour l'exécution du ce projet. Ce handicap a entraîné un retard dans le démarrage effectif des activités de CECEPO.

Aussi quelques insuffisances ont freiné les efforts fournis par le Centre dans l'exécution des activités de sensibilisation, de mobilisation et d'éducation des citoyens. L'absence de moyens et de stratégies de communication prédéfinis a parfois rendu difficile la diffusion massive des messages de sensibilisation. Des défaillances organisationnelles telles l'insuffisante planification ou la difficile application de programmes élaborés ont quelquefois ralenti la mise en œuvre de quelques activités.

L'une des difficultés majeures rencontrée a été l'insuffisance des ressources financières face aux nombreuses sollicitations de la population. Face à l'engouement d'une population assoiffée du savoir, exprimant des besoins légitimes et pertinents, le Cidoc a manqué de moyens et n'a pu donner satisfaction à toutes les attentes.

CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

Au-delà des difficultés rencontrées, le Centre d'information et de documentation citoyennes a atteint des résultats satisfaisants dans la réalisation de ses objectifs stratégiques 2011-2012 ; il a en effet joué un rôle capital dans la sensibilisation de tous les acteurs notamment les électeurs, les organisations de la société civile et les partis politiques sur les élections législatives et municipales du 02 décembre 2012 dans la province de l'Oudalan où il s'est investi pour améliorer la participation citoyenne et renforcer la promotion des droits de l'homme. Les activités de sensibilisation/mobilisation, d'éducation et de formation réalisées dans ce sens ont connu un grand succès auprès de la population cible, et ont contribué à l'ancrage externe du Cidoc.

Ainsi l'expérience acquise sur le terrain et le renforcement de l'organisation interne effectué grâce au recrutement du personnel ont-ils consolidé la capacité et les aptitudes du Centre à exécuter désormais des projets de grande envergure.

C'est pourquoi, le Cidoc entend multiplier ses actions en faveur de la promotion de la gouvernance légitime, des droits humains et du renforcement des capacités des citoyens pour une participation effective et efficiente à la gestion des affaires publiques, afin de conserver et renforcer sa place dans le concert des structures de défense des droits humains et d'œuvrer efficacement pour la construction d'une société plus inclusive et respectueuse des droits de l'homme autant au Burkina Faso que partout en Afrique.

Pour ce faire il s'avère nécessaire de relever les défis et capitaliser les acquis démocratiques déjà engrangés par le Centre d'où l'importance des recommandations ci-dessous formulées :

- développer une stratégie de communication pour faciliter la visibilité et l'ancrage du Cidoc ;
- adopter et mettre en œuvre le plan stratégique du Cidoc afin de planifier et orienter davantage ses actions pour la promotion de la démocratie et des droits humains;
- rechercher une diversité de sources de financement afin d'assurer le fonctionnement efficace du Centre en toute sécurité et indépendance.